

BULLETIN D'INSCRIPTION

Weekends 1^{er} semestre 2021

MERCI de compléter toutes les rubriques de manière précise

Je souhaite que mon fils/ma fille – mon / ma pupille puisse participer au week-end loisirs :

- Jeunes adultes mobiles - handicaps moyens à sévères et mobilité réduite du 16 au 18 avril La Ferrière
- Juniors du 23 au 25 avril – Moulin de Bayerel
- Adultes du 30 avril au 2 mai – L'Auberson
- Jeunes adultes autonomes du 7 au 9 mai – Josepha et Bettina - à définir

Pour les personnes ne sachant pas où inscrire le/la futur-e participant-e, merci de ne rien cocher, le secrétariat s'occupera d'orienter la personne dans le week-end adéquat.

Vacancier - ière

Nom et Prénom :	
Date de naissance :	
Nom de l'école ou de l'institution :	
Nom de la personne référente :	
Adresse :	Localité :
Tél. direct :	e-mail :
No AI (pour les nouveaux) :	
No. de tél. et nom d'une personne atteignable durant le week-end :	

Le participant au camp participe au projet pilote du canton de Berne ?

Oui Non Si oui, Montant du tarif journalier dans le domaine logement/loisirs Fr

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO



Parents ou représentant légal

Si la personne inscrite a un tuteur, veuillez svp indiquer les coordonnées et vous assurer de son accord pour tout ce qui a trait aux aspects financiers et légaux

Nom et prénom :		
Adresse – rue :	Localité :	
Tél. privé :	Natel :	e-mail :
Veuillez indiquer à qui la facture doit être adressée :		
<input type="checkbox"/> Parents	<input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Institution

Je suis d'accord que les photos de ma personne soient éventuellement utilisées gratuitement pour les brochures ou sur le site internet de l'Association insieme Cerebral Jura bernois oui non

Lieu et date :

Signature parents ou répondant légal :

.....

.....

Délai d'inscription : 27 janvier 2021

A retourner à : insieme Cerebral Jura bernois, Pierre-Pertuis 21, 2710 Tavannes



Inscription :

L'inscription au week-end se fait sur la base du document recto.

Les inscriptions sont prises en compte en fonction de la date de réception. Si le nombre de places à disposition est insuffisant pour répondre à la demande, priorité sera donnée aux inscriptions des membres de notre association reçues dans les délais.

La date limite d'inscription est fixée au 27 janvier 2021

Confirmation :

Les documents relatifs aux week-ends vous parviendront environ 3 semaines avant le départ, accompagnés du questionnaire santé qui sera à vérifier et compléter et à nous retourner pour les personnes qui ont déjà participé à nos week-ends. Pour les nouveaux participants, un nouveau questionnaire sera à remplir et à nous retourner. Il est essentiel à un bon accompagnement durant le camp. Il est obligatoire d'indiquer une personne de contact et son numéro de téléphone au recto de ce formulaire. Cette personne doit pouvoir être atteinte en cas d'urgence durant le camp.

Conditions financières :

pour nos membres : jusqu'à 16 ans : Fr. 120.-
 dès 16 ans : Fr. 140.-

Pour les non-membres : jusqu'à 16 ans : Fr. 170.-
 dès 16 ans : Fr. 200.-

D'autre part, le/la participant-e doit avoir entre 15.- et 20.- francs d'argent de poche pour son week-end.

Sur le bulletin d'inscription, nous vous demandons si le participant au camp participe au projet pilote du canton de Berne pour la mise en œuvre du plan stratégique cantonal en faveur des personnes handicapées. En cas de participation, indiquez-nous le montant du tarif journalier, inscrit dans la colonne logement et loisirs de la garantie de participation. Nous pourrions ainsi établir une facture personnalisée pour la prise en charge du participant au camp. Cette facture pourra comme les factures d'institutions (par exemple de La Pimpinière), être adressée au canton selon le procédé habituel et ainsi être remboursée. Les participants au projet pilote recevront cette facture après le camp.

Si vous n'indiquez pas ce tarif journalier vous recevrez une facture qui ne pourra pas être remboursée par le canton.

L'hébergement, les repas et les transports ne seront facturés en plus que si le tarif journalier pour l'essai pilote ne couvre pas le montant du camp. Dans ce cas nous établirons en complément une facture supplémentaire pour couvrir le montant du camp.

Pour le reste nous finançons l'hébergement, les repas et les transports par des subventions, des dons et des récoltes de fonds diverses.

Le montant habituel du camp ne sera plus facturé qu'aux personnes ne participant pas au projet pilote du modèle bernois.

Factures

La facture sera également envoyée env. 3 semaines avant le début du week-end pour les personnes ne participant pas au projet pilote. S'il vous plaît ne pas payer le montant du camp avant la réception de la facture !

Les participants au projet pilote recevront la facture après le séjour.

Encadrement

Le team d'encadrement se compose de personnes qui ne doivent pas forcément disposer d'une formation spécifique, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas enseignants ou enseignantes spécialisés ou spécialistes en pédagogie curative ou autres. Les directeurs/trices de camp apportent leurs expériences professionnelles et leurs expériences acquises aux cours des années.

Désistement

Nous comptons sur la diligence des familles et des institutions qui inscrivent les personnes vivant avec un handicap dans nos séjours pour éviter des désistements non justifiés.

Sans certificat médical, pour tous désistements dans les 2 semaines précédant le début du week-end, le prix du séjour sera dû et non remboursé. Il en va de même si le participant devait nous quitter durant le week-end.

Vous avez aussi la possibilité de souscrire une assurance désistement personnelle

Obligations :

En cas de comportement inacceptable ou de gros problèmes de santé d'un-e participant-e ; les référents, parents, institutions ou autres s'engagent à venir chercher la personne concernée.

Assurances:

L'assurance personnelle est à la charge du participant. En vous inscrivant à nos séjours, vous vous engagez à garantir les protections d'assurances suivantes :

- Assurance-maladie
- Assurance-accident
- Assurance responsabilité-civile

Les éventuels dégâts occasionnés dans la maison de vacances entraîneront l'engagement de l'assurance responsabilité-civile personnel du vacancier concerné.

Publication de photos :

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons éventuellement publier gratuitement des photos ou vidéos de séjours dans nos brochures ou sur notre site internet. Sauf indication contraire de votre part au recto de ce formulaire, nous partons de la supposition que vous n'y voyez pas d'objection.